



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-012-2020-09

PUBLIÉ LE 9 SEPTEMBRE 2020

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris
Ile-de-France

IDF-2020-09-07-003

Décision habilitation DGA ressources humaines

DÉCISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France,

➤ vu les articles L712-11-1 et D712-11-2 du Code de commerce,

Décide :

Sur proposition du directeur général,

Article 1^{er} : D'habiliter, Françoise GUERIN, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines, à me représenter, pour les entretiens prévus à l'article D712-11-2 du Code de commerce. L'intéressée pourra être accompagnée d'un collaborateur de la CCI Paris Île-de-France.

Article 2 : Habilitation est donnée, dans les mêmes conditions, à Jean-François ROMANET-PERROUX, Directeur, adjoint à la DGA en charge des ressources humaines, ainsi qu'aux collaborateurs suivants :

Fabienne EPPSTEIN	Responsable Ressources humaines Friedland / Tocqueville
Renan FRIEDERICH	Responsable du service des affaires juridiques et instances paritaires - DGA-RH
Alexandra LAUNAY	Juriste au sein du service des affaires juridiques et instances paritaires - DGA-RH
Armand MARQUES	Juriste au sein du service des affaires juridiques et instances paritaires - DGA-RH
Angelita RODRIGUEZ	Adjointe Responsable Ressources humaines Friedland / Tocqueville

Fait à Paris, le 07/09/2020

SIGNE

Didier KLING